

Meublés de tourisme

Arrêté du 2 août 2010

Questionnaire relatif à la grille de classement, concernant les points 86 à 97 du chapitre 2 « Services aux clients »

Engagement du propriétaire sur la qualité et la fiabilité de l'information :

Mise à disposition du résumé de la présente grille de classement sur demande	O/N
Mise à disposition de dépliants et brochures d'informations locales pratiques et touristiques mise à jour (année courante)	O/N
Documentation d'informations touristiques traduite en au moins une langue étrangère mise à disposition	O/N

Engagement du propriétaire sur les services proposés :

Accueil personnalisé sur place	O/N
Draps à la demande - Draps inclus pour la catégorie 5*	O/N
Linge de toilette à la demande - Linge de toilette inclus pour la catégorie 5*	O/N
Linge de table à la demande - Linge de table inclus pour la catégorie 5*	O/N
Lits faits à l'arrivée à la demande - Lits faits à l'arrivée inclus pour la catégorie 5*	O/N
Matériel pour bébé (siège et lit) à la demande	O/N
Service de ménage à la demande	O/N
Produits d'entretien à la demande ou mis à disposition	O/N
Adaptateurs électriques à la demande	O/N

Signature du propriétaire ou du mandataire
Le _____ à _____